

AVRIL 2018 - N° 478

Le Nédranais



2018



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

Le dimanche 1^{er} avril, nous avons appris que l'association Plédranaise CanicrossBreizh avait été retenue par la fédération internationale de canicross pour l'organisation des Championnats du Monde en octobre 2020. Et cela se déroulera à Plédran. C'est donc avec une immense joie que nous recevrons cette compétition.

Antoine de Saint-Exupéry disait : « *L'avenir, tu n'as pas à le prévoir, tu as à le permettre* ». C'est dans cet esprit que la Ville de Plédran, Saint-Brieuc Armor Agglomération, le département des Côtes d'Armor et la région Bretagne ont soutenu l'initiative ambitieuse de l'équipe du Président Guélor Collet.

Au-delà de cet événement sportif et international que Plédran vivra pour la première fois, c'est le formidable élan de soutien des hommes et des femmes du territoire autour de cette candidature qui est remarquable : beaucoup de président(e)s d'associations sont venu(e)s proposer leurs bras pour aider à l'organisation, les propriétaires des terrains où se dérouleront les épreuves, le village des mondiaux et les espaces de parking, ont tout de suite adhéré au projet et ont donné leurs accords avec enthousiasme. Nos partenaires institutionnels sont déjà positionnés pour nous soutenir financièrement et matériellement. Et ces coopérations ne sont pas finies puisque les idées fusent pour que ces Championnats soient une réussite. Parce qu'ils vous appartiennent aussi, en quelque sorte.

Sans nul doute, cette annonce du 1^{er} avril n'aura pas été un poisson, mais bel et bien une aubaine pour créer du lien entre nous. La perspective d'accueillir une trentaine de nationalités pendant 4 jours est une chance. Nous allons préparer, ensemble, une belle fête du bien vivre ensemble.

Après le parcours de notre équipe de football en Coupe de France et le temps de cohésion qu'ils nous ont offert au stade Fred Aubert à Saint-Brieuc, après le retour de Paris de coureurs à pied ayant accompli leur premier marathon, et toutes ces choses que vous accomplissez individuellement ou collectivement, nous sommes heureux de constater que les Plédranaises et les Plédranais ont de l'ambition et que celle-ci profite à l'ensemble de la population puisque vous démontrez que vous avez rendu possible et réalisable vos projets.

Sans attendre le mois d'octobre 2020, je ne peux que vous encouragez à vivre des émotions sportives ou culturelles, pour peu qu'elles soient communicatives, positives Et de plus, bonnes pour l'esprit et la santé.

Je vous souhaite un bon début de printemps !

Le Maire,
Stéphane Briend

Commémoration du 8 mai 1945

Stéphane BRIEND, Maire et le Conseil municipal
vous invitent à la cérémonie qui aura lieu le

Mardi 8 mai 2018 à 10h45 au Monument aux Morts

Rendez-vous devant la mairie à 10h30

Cette commémoration sera suivie d'un vin d'honneur à la Mairie (Salle du Conseil municipal)

Mairie - BP 5 - 22960 PLEDRAN - 02 96 64 34 29 - mairie@villepledbran.fr

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3 100 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier COLLIOU, Jean-Marie MOUNIER,

Nicolas QUIGNARD, Laurence LUCAS, Maryse ECOLAN

Daniel ETESSÉ (suppléant), Daniel TANGUY,

Alexandre TAILLARD, Lydie LE GLATIN (référente mairie)

Maquette & Rédaction :

Pascal COGNEAU - 06 27 28 34 43

Réalisation et Impression :

Communicolor Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos : Mairie de Plédran, Associations, Pentacle

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledbran.fr

Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT 2018 pour les non Plédranais : 18,90€
pour 10 numéros. Contactez la Mairie



REMISE DES ARTICLES :

en **mairie** ou par courriel : mairie@ville-pledbran.fr

Plédranais de mai

au plus tard le **mercredi 18 avril** dernier délai.

Distribution à partir du 16 mai

Plédranais de juin/juillet

au plus tard le **vendredi 25 mai** dernier délai.

Distribution à partir du 20 juin

RAPPEL : Tout article remis en mairie après la date indiquée à chaque numéro du Plédranais ne pourra être publié. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

Conseil municipal du 20 février 2018

Nouveau conseiller, COPIL médecin...

■ NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Le Conseil municipal a pris acte de l'intégration de Monsieur Marie-Ange BOURSEUL au sein du Conseil Municipal à compter du 20 février 2018. *Pas de vote.*

■ RECHERCHE DE MEDECINS

Le Comité de pilotage pour la recherche d'un médecin comprend : Briend Stéphane,

Fanic Solange, Bourseul Marie-Ange, Redon Yves, Le Moual Christiane, Raoult Maryse, Quintin Patricia, Hellier Jacqueline, Feil-del Madeleine, Landin Evelyne, Geyer Jean-Marc, Hervé Daniel.

Vote : à l'unanimité.

■ TARIFS MEDIATHEQUE

Les nouveaux tarifs de la médiathèque ont été définis par le Conseil municipal. Les

découvrir sur le site Internet de la ville : www.pledran.fr. *Vote : à l'unanimité.*

■ DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le Conseil municipal a débattu sur le rapport d'orientation budgétaire. *Pas de vote.*

Conseil municipal du 24 mars 2018

Vote des budgets, nouveau poste...

■ CREATION DE POSTES

Dans le cadre du remplacement de Michel FRAVAL, Directeur des Services techniques (droits à la retraite à compter du 1er septembre 2018) et du recrutement d'Angélique CHARPENAY, il convient d'intégrer Madame CHARPENAY aux effectifs de la commune au grade de technicien, son grade actuel, et dans un même temps de la nommer par détachement au grade d'ingénieur stagiaire après avoir obtenu son concours d'Ingénieur en 2017.

Vote : à l'unanimité.

■ AIDE A LA CHARGE FONCIERE

Le Conseil municipal accorde à l'office public Terre et Baie Habitat une subvention de 5 000€ par logement, pour son programme de 5 logements locatif sociaux, au lotissement « Le Domaine de l'Orchidée », soit un montant global de 25 000€ au titre de la charge foncière. Le versement de la contribution interviendra en une seule fois, à la livraison des logements, charge foncière + surcharge foncière, soit un montant total de 39 500€ HT.

Vote : à l'unanimité.

■ COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil municipal a approuvé le compte de gestion 2017 : *Vote : à l'unanimité.*

■ COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET GENERAL

Le Conseil municipal a décidé d'approuver le compte administratif 2017 du budget général qui se solde par un excédent total

de 1 909 629,72€. *Vote en l'absence du Maire : à l'unanimité.*

■ COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET ANNEXE BEL-ORIENT

Le Conseil municipal a décidé d'approuver le compte administratif 2017 du budget annexe de l'EHPAD Bel Orient – Immobilier qui se solde par un excédent total de 257 843,48€. *Vote en l'absence du Maire : à l'unanimité.*

■ COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le Conseil municipal a décidé d'approuver le compte administratif 2017 du budget annexe du Lotissement des Coteaux qui se solde par un excédent total de 257 843,48€. *Vote en l'absence du Maire : à l'unanimité.*

■ BUDGET PRIMITIF 2018 COMMUNE

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2018 (budget général) équilibré à la somme de 6 579 000€ en section de fonctionnement et à la somme de 6 493 000€ en section d'investissement. *Vote : « Pour » : 23, « Abstention » : 6 (M. Raoult, J-C. Rouillé, M. Ecolan, J-M. Déjoué, P. Quintin, D. Etesse)*

■ BUDGET PRIMITIF 2018 EHPAD BEL-ORIENT

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2018 de l'EHPAD (Résidence Bel Orient) pour la partie Immobilier en excé-

dent de 136 775,00€ en section de fonctionnement, en section d'investissement à la somme de 1 568 000€.

Vote : à l'unanimité.

■ BUDGET PRIMITIF 2018 LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2018 du lotissement des Coteaux. *Vote : à l'unanimité.*

■ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018

Pour connaître le montant des subventions accordées aux associations pour l'année 2018, vous pouvez vous connecter sur le site Internet www.pledran.fr

Vote : à l'unanimité.

■ TAUX 2018 DES TAXES DIRECTES LOCALES

La collectivité ne souhaite pas faire évoluer les taux afin de ne pas pénaliser les ménages Plédranais. Il est donc reconduit les taux suivants :

Taxe d'habitation : 23,02% ;

Taxe sur le foncier bâti : 23,63% ;

Taxe sur le foncier non bâti : 97,17 %.

Vote : à l'unanimité.

■ MOTION CONCERNANT LA POSTE

Les élus demandent à la direction de La POSTE, le maintien d'un bureau de plein exercice et à temps plein sur le territoire de la commune. Ils condamnent ces fermetures à répétition que la population subit depuis quelques mois. *Vote : à l'unanimité.*

Passeport biométrique Carte Nationale d'Identité (CNI)

Seulement 25 mairies équipées dans les Côtes d'Armor !

Votre titre d'identité est-il à jour ?

Pensez à vos examens, préparez vos vacances ...

N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ !

Vous limiterez ainsi les délais d'attente et d'obtention

Le dépôt du dossier se fait sur rendez-vous dans une des mairies équipées du dispositif de recueils de données : **St-Brieuc (rendez-vous sur le site) Ploufragan, Quintin, Plérin, Lamballe etc.**

Avant de vous présenter à ce rendez-vous, muni des pièces justificatives et pour gagner du temps au guichet, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne sur le site de L' A.N.T.S. ou, à défaut, compléter un formulaire de demande CERFA 12100.02

Le service Etat Civil de la mairie de PLEDRAN se tient à votre disposition pour tout renseignement sur la démarche.

MARS 2018

Permis de construire

- SCI AAE IMMO, 5 rue des Compagnons, Extension de bureaux
- M. MARTIN Sébastien, 22 la Fontaine Gouéno, Construction d'un carport
- M. LEBLAY Bertrand, 2 rue des Lavandières, Construction d'un garage

Déclaration préalable

- M. SORT Alain, 7 rue des Fossées, Construction d'un abri ouvert en extension d'un garage existant
- Indivision ROUXEL, 20 rue du Bois, Division en vue de construire
- EDF ENR SOLAIRE, 6 rue de la Fontaine Cadio, Pose de panneaux photovoltaïques
- M. RODRIGUES Manuel, 14 rue du Bois, Construction d'un abri de jardin
- Mme LE CAM Marie-Odile, 9 rue du Val, Ouverture de deux portails de garage
- M. LOPEZ DE SOUSA Filipe Miguel, 42 rue de Gloret, Pose d'une fenêtre de toit
- M. BIDAN Roger, 4 La Ville Orphin, Construction d'un carport
- Mme MORIN Yvonne, 40 rue du Val, Division en vue de construire
- M. COLLET Daniel, Le Petit Lardillet, Coupe et abattage d'arbres
- M. LE TIEC Yann, 9 rue de l'Orchidée, Clôture + portail
- M. et Mme BIZEUL Jean-Charles, 5 Les Portes d'En Bas, Clôture

Nouvel accueil à la DDCS

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service et de la généralisation des télé-procédures, les modalités d'accueil de la **Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Côtes d'Armor** évolueront à compter du lundi 26 mars 2018.

Au préalable, il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel à l'adresse suivante : ddcs@cotes-darmor.gouv.fr

Etat Civil Naissances

- BONHEUR Mylléna, 1 impasse des châtaigniers
- MURCIA Léo, 3 rue Henri Matisse
- LE GOFF LE LAY Baptiste, 19 bis rue de la Ville-Née
- MENANT Malo, 1 La Roche Mignonne
- NALEPA Naomie, 14 B rue de La Ville-Née
- PUEL Liam, La Roche Nize
- LE MINOR Lucie, 23 rue Henri Matisse
- FAROUX Héloïse, 2 Allée des Cormorans

Mariage

- Jean-Louis VIOLLET, ingénieur électronicien retraité, et Martine COTTEREAU, comptable retraitée, domiciliés à PLEDRAN, 28, rue des Lilas

Décès

- MORIN Patrick, 58 ans, 8 impasse des Flandres
- MORICE Jean, 96 ans, 18 rue des Lilas
- VIOLLET Jean Louis, 74 ans, 28, rue des Lilas
- LORANT Anna, 87 ans, 6, rue de la Cornille
- BOULAIRE née TRÉHOREL Constance, 95 ans, 10, rue Bel Orient
- LE MASLE née GICQUEL Amélie, 82 ans, 6, rue du Haut Chemin

JEUNES FILLES ET GARCONS, VOUS AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. **Cette démarche est obligatoire.** Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC). Présenter le livret de famille et la carte nationale d'identité.

Par ailleurs, en raison de travaux d'aménagement, l'accueil physique des usagers sera déplacé pour s'effectuer par l'entrée de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), 1 rue du parc à Saint Brieuc.

Pour toute information complémentaire, contacter le : 02 96 62 08 09.

19 mars 1962 : hommage pour le « Cessez-le-Feu » de la Guerre d'Algérie

Ce lundi 19 mars 2018, beaucoup d'anciens de Plédran et des élus se sont rendus au Monument aux morts pour la Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la Mémoire des Victimes Civiles et Militaires de la Guerre d'Algérie et des Combats en Tunisie et au Maroc.

Après l'accueil et l'intervention par Monsieur le Maire, Stéphane Briend, devant le Monument aux morts, disant « *que c'est de la justice et de la liberté que viendra notre salut ; mais aussi de l'égalité et de la fraternité* ». Monsieur André Taillard (président du Comité Local de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie de Plédran) est intervenu, ainsi que Monsieur Gilles Darcel (Conseiller Municipal délégué aux commémorations et à la sécurité) pour la lecture du message de la Secrétaire d'Etat auprès des Armées.

Une remise de décorations a eu lieu, un peu originale cette année : deux frères plédranais se sont vu remettre la Médaille de Reconnaissance de la Nation.

Monsieur Joseph Rouxel a reçu la Médaille de Reconnaissance de la Nation, après avoir participé à la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, pendant 27 mois, en accomplissant la totalité de son service militaire au Maroc dans les secteurs de Fès et Taza.

Monsieur Louis Rouxel (son cadet) a reçu aussi la Médaille de Reconnaissance de la Nation, en réalisant son service militaire en Algérie sur une durée de 18 mois, dont 14 en Algérie dans la région de Constantine.



Stéphane Briend, Maire, devant le monument aux morts en présence des 2 médaillés Joseph et Louis Rouxel, de Monsieur Taillard, président FNACA de Plédran et de Monsieur Gicquel, membre du bureau.

Ensuite, dans la Salle du Conseil municipal, une remise de diplôme et une médaille récompensaient Monsieur Hubert Hinault pour son investissement au sein du comité local et à la fédération. Un pot de l'amitié clôturait cette cérémonie de devoir et de mémoire intergénérationnelle.



Monsieur Hubert Hinault recevant du président de la FNACA le diplôme et une médaille pour les services rendus à la FNACA, avec fidélité et dévouement pour la cause des anciens d'AFN.

Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'INSEE réalise, entre le 2 mai et le 23 juin 2018, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la

formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions

par avance du bon accueil que vous lui réserverez. L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Abris scolaires sécurisés

La sécurité des enfants lors de l'attente aux abris de bus, surtout en hiver, est une préoccupation des élus. Les enfants ont pu constater un certain confort depuis début mars, avec l'aménagement de deux points de ramassage scolaire sur le réseau routier communal, aux carrefours de la maison Neuve et de la Ville-Nizan.

Ces derniers disposent d'un éclairage par capteur solaire en fonction de la présence d'une personne, ou le passage d'un véhicule. Ces dispositifs installés par les services techniques permettent de sécuriser le point d'attente scolaire pour voir et surtout pour être vu. D'autres points d'attente peuvent en être équipés.



La chenille processionnaire du pin

De plus en plus de nids sont recensés sur notre territoire. En cette période de procession, nous vous demandons d'être vigilants. Rappel : la chenille processionnaire du pin (la larve d'un papillon de nuit) est un nuisible pour les humains et les animaux.



En fin d'automne-début d'hiver, la femelle papillon recherche un pin (dans une moindre mesure un cèdre) pour y pondre ses œufs. Les jeunes chenilles tissent des pré-nids où elles passent la journée. Les larves commencent à manger le limbe des aiguilles de pin. Elles ne

tuent pas les pins mais les fragilisent. Ces premiers abris légers, sous forme de boules blanches ressemblant à des toiles d'araignées, tissées et très denses, peuvent passer inaperçus. Attention, une touffe d'aiguilles qui jaunit en est la principale manifestation.

Dès que la zone autour de leur abri n'offre plus assez de nourriture, les chenilles émigrent plus haut dans l'arbre et reforment un nouveau nid. Elles vivent en colonies de plusieurs centaines de chenilles.

Lors des processions (de mars à mai), n'intervenez pas et laissez s'enterrer les chenilles, ne prenez pas de risques inutiles. Consultez les professionnels agréés qui sauront vous proposer la solution la mieux adaptée à votre situation. Ils pos-

sent les équipements pour se protéger lors de la lutte mécanique et/ou pulvériser l'insecticide sur de grandes hauteurs.

Risques pour l'homme et les animaux

Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils qui peuvent provoquer une irritation chez les personnes et les animaux (démangeaisons très vives, voire des réactions allergiques plus graves telles que les œdèmes de Quincke ou les chocs anaphylactiques). La survenue d'effets sanitaires n'implique donc pas nécessairement un contact direct avec les insectes.

Pour plus d'informations, contactez le secrétariat des Services Techniques, cela nous permettra de cibler et recenser la progression de ce fléau.

Les élus à votre rencontre : programme des visites de quartiers

Samedi 5 mai 2018

9h30 à 10h00 : La Ville au Bourg → dans le village
10h15 à 10h45 : Le Madray → carrefour principal du village
11h00 à 11h30 : la Touche Jaguay → dans le village

Samedi 2 juin 2018

9h30 à 10h00 : rue Eric Tabarly (Lotissement Le Clos St Nicolas) → bas de la rue
10h15 à 10h45 : rue du Challenge → devant le restaurant scolaire
11h00 à 11h30 : rue du Menhir → parking de la Maladrie

L'aide à domicile gérée par l'Agglomération

Vous bénéficiez du service d'aide et d'accompagnement à domicile et/ou de portage de repas. Ce service vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne, à domicile, en cas de perte d'autonomie. Depuis le 1^{er} janvier 2018 ce service est géré, non plus par le CCAS de Plédran, mais par Saint-Brieuc Armor Agglomération au sein d'un Centre Inter-communal d'Action Sociale (CIAS).

Cette nouvelle organisation garantit une qualité et une continuité du service public dans l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. L'objectif demeure de permettre à chacun de

vivre à domicile, bien entouré et dans les meilleures conditions. Afin de garder une relation de proximité avec les habitants, un responsable de secteur effectue des visites à domicile régulières.

Il est à noter que de nouveaux tarifs sont entrés en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018. Ces tarifs s'appliquent à l'ensemble des usagers du Centre Inter-Communal d'Action Sociale bénéficiant de prestations d'aide à domicile. C'est le CIAS qui établit les factures. Voici les tarifs appliqués par le CIAS et ceci depuis le 1^{er} janvier 2018 :

- **Tarif d'une heure d'aide à domicile pour les plus de 60 ans : 20.50€/heure.**

- **Tarif d'un repas (portage de repas) : 9.75€ TTC / le repas.**

Pour rappel, le siège du nouveau service intercommunal d'aide à domicile est basé au Zoopôle de Ploufragan.

**CIAS de Saint-Brieuc Armor
Agglomération – Antenne Centre
Rue du Sabot – Zoopôle
22440 Ploufragan**

02.96.77.03.83 ou 02.96.77.03.84

Courses à l'Hippodrome de la Baie

Au programme du printemps

- **Le mardi 24 avril** : Prémium courses au trot, télévisé sur la chaîne Equidia.
- **Le jeudi 10 mai** : c'est la fête des courses, animations gratuites pour les enfants (promenade à dos de poney, goûter, structure gonflable...), courses de galop (plat et obstacles).
- **Le dimanche 24 juin** : Prémium courses au trot, semi-nocturne, télévisée sur Equidia, départ de la première à 17 heures.



Le Mois du Numérique

Les Médiathèques de la Baie, coordonnées par Saint-Brieuc Armor Agglomération, fédèrent les 17 bibliothèques et médiathèques de 13 des communes de l'agglomération. Cette coopération se développe autour de l'organisation transversale d'événements culturels. Le domaine du numérique a été retenu comme l'un des éléments phares de cette mise en place d'actions culturelles partagées, dans la mesure où la lutte contre la fracture numérique constitue l'un des enjeux majeurs des Médiathèques de la Baie aujourd'hui. Le Mois du Numérique permet ainsi à l'agglomération de se doter d'un grand événementiel intercommunal sur le sujet.

Suite à une deuxième édition plutôt réussie du Mois du Numérique sur le thème du jeu et de la culture geek (la Baie des Geeks), les Médiathèques de la Baie organisent **du 1^{er} au 30 avril 2018 sa 3^e édition sur le Moi et l'ego numérique.**

Demandez le programme

Plus de 80 rendez-vous sont organisés pour tous dans toutes les Médiathèques de la Baie, notamment autour d'une carte blanche au collectif des Flous Alliés, et de 6 thématiques-clés :

- **Carte blanche** : le collectif de photographes des Flous Alliés intervient dès mars 2018 dans l'ensemble du réseau afin de proposer ateliers, expositions durant le Mois du Numérique, et inauguration/restitution des travaux le 28 avril à la médiathèque de Plérin.
- **L'identité numérique** : ateliers d'impression 3D, rencontre avec une blogueuse, manipulation de logiciels photographiques, ateliers menés par la Ligue de l'Enseignement, tournages de vidéos...
- **Le selfie** : expositions, création d'affiches cinématographiques, ateliers tablettes, tirage de portraits, photomats, bookface...
- **Les réseaux sociaux** : café-débats et ateliers pour adolescents et adultes/parents, rencontre (pour les professionnels de l'enfance et de l'adolescence) et spectacle (tout public) de Franck Perrigault «Les Adoléchians »...

- **De l'high tech** : impression et images 3D, dressage de robots et drones, installation de logiciels libres, light-painting...
- **Du jeu** : jeux de rôles, gaming et rétro-gaming, exposition-jeu « *Qui a refroidi Lemaure ?* », brico-livre, tournoi de League of Legend, pixel-art, heure du conte numérique...
- **Des ressources en ligne** : concours de musique libre et concert d'Abigail Stauffer, découverte de la Baie Numérique (ressources des Médiathèques de la Baie)...

Des partenaires

Le Mois du Numérique est organisé en relation avec plusieurs partenaires : l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie), Art Rock, l'association Les Korrigans de la Table Ronde, l'association La Matrice de Saint-Brieuc, Saint-Brieuc Factory... Il a également fait appel à plusieurs prestataires :

- le Collectif des Flous Alliés ;
- Franck Perrigault, psychothérapeute et humoriste ;

- Jean-François Pommier, ancien animateur de la Citrouille à Saint-Brieuc ;
- l'atelier In8, maison d'édition et agence de communication ;
- Wheeldo, fablabmobile...

Le public ciblé est avant tout celui des 15-35 ans, sachant que l'éventail des actions proposées permet de concerner des publics très divers (enfants, adolescents, familles...). Tout le monde pourra y trouver son compte d'activités pendant tout un mois, y compris le dimanche 8 avril à la bibliothèque de Saint-Brieuc Malraux.



Infos pratiques

mediathequesdelabaie.fr
facebook.com/Mediathequedelabaie.fr



Retour sur l'Assemblée Générale

Le vendredi 16 mars dernier l'association Mosaïk a rassemblé ses adhérents et ses partenaires pour son Assemblée Générale annuelle.

Les représentants de la Municipalité, par la voix de Monsieur le Maire et ceux de la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne, ont félicité les bénévoles et salariés de Mosaïk pour leur projet et les nombreuses actions mises en place en 2017. Les rapports moral, financier et d'activités ont été exposés et validés par les adhérents présents.

Les perspectives des actions 2018 ont été ensuite présentées. L'association maintiendra l'ensemble des activités existantes mais va développer son offre d'ateliers socioculturels, notamment sur les horaires de soirée et ponctuellement le samedi. Les temps forts, comme la journée Portes ouvertes le 2 juin prochain ou la Soirée Halloween d'octobre, seront reconduits en 2018. Des actions sur la parentalité (soirées conférences/débats) seront proposées, ainsi que des ateliers santé destinés aux seniors.

Très prochainement, l'équipe va se pencher sur la programmation des sorties familiales de l'été en s'appuyant sur les propositions des adhérents.



le programme du printemps

Programmation avril et mai

Tous les mercredis des activités ou des sorties vous sont proposées, ainsi que pendant les vacances scolaires. La programmation est disponible sur le site internet ou à l'accueil. N'hésitez pas à venir vous inscrire. Il y en a pour tout le monde et tous les goûts.

Mercredi 25 avril : Après-midi piscine.

Jeudi 26 avril : Journée à Océanopolis

Découvrez le monde merveilleux des mammifères aquatiques.

Mercredi 2 mai : Balade en poney.

Lundi 7 mai : Sortie au parc « Hisse et oh ! ». En famille, entre amis, petits et grands, venez vous amuser et vous détendre dans ce parc unique !

Mercredi 9 mai : Karting Top départ pour une course effrénée sur un circuit couvert

Mercredi 16 mai : Repas partagé.

Mercredi 23 mai : Art floral

Apprenez, tout en vous amusant, les codes pour réaliser de magnifiques compositions.

Mercredi 30 mai : Après-midi conté avec René Wallior !

Fil rouge atelier jardin

Le printemps marque le renouveau de la nature, le bourgeonnement et la floraison des plantes. Rendez-vous les :

- Mercredi 25 avril de 10h à 12h
- Jeudi 3 mai de 14h à 16h avec Jakez le pro du jardinage !

Renseignements et inscriptions à l'accueil de Mosaïk.

Retour sur le carnaval

L'association Mosaïk a participé au carnaval de Plédran en proposant un atelier maquillage. Petits et grands ont pu se maquiller par l'équipe de bénévoles présents pour l'occasion.



Jardins familiaux aux Coteaux

Les jardins respectent l'environnement grâce à des aires de compostage et à un jardinage naturel. Ils sont ouverts à tous. **9 parcelles** de jardins sont disponibles à la location cette année.

Modalités de location :

- Adhésion à l'association Mosaïk de 5€ par an.
- 27,60€ pour la location d'une parcelle.



Site internet

Mosaïk a lancé son site internet fin 2017. Dans l'onglet « Vous avez la parole », vous trouverez une rubrique « petites annonces » pour vendre, louer ou chercher et trouver des services ou des objets.



Commission Halloween

Comme vous le savez, les dernières éditions d'Halloween ont rencontré un fort succès. Pour poursuivre dans cette voie, l'association va créer une commission autour de cet évènement.

Vous avez envie de vous impliquer dans l'organisation ou vous avez des idées, n'hésitez pas à nous contacter. Vous trouverez également, une rubrique « vos idées » pour proposer vos envies de sorties, d'activités, d'actions et exprimer vos besoins de façon rapide.

👤 Pôle Enfance et Famille

📍 6 rue des écoles
22960 PLEDRAN

☎ 02 96 42 24 70

✉ mosaik22@orange.fr

www.mosaikpledran.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi de 8h30 à 16h30 ; Mardi et jeudi de 8h30 à 18h ;
Et le vendredi de 8h30 à 12h30.

Horaires d'ouverture pendant les vacances :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30.

Informations :

Adhésion annuelle de 5€ par famille. Rendez-vous au Pôle Enfance et Familles.

Inscriptions :

Inscription possible par téléphone ou par mail. Le paiement doit être complet au moment de l'activité. Prévenir une semaine avant l'activité en cas de désistement.

Marion Bartoli s'entraîne à Plédran

La ville de Plédran a été heureuse d'accueillir Marion Bartoli pour son grand retour. L'ancienne numéro 7 mondiale, vainqueur du tournoi de Wimbledon en 2013, a retrouvé le chemin de l'entraînement à Plédran. En effet, son entraîneur, Rodolphe Gilbert, entraîne également Ugo Humbert, présent à l'Open Harmonie Mutuelle de Saint-Brieuc. Monsieur le Maire a été sollicité par le directeur du tournoi pour accueillir la tennismoman pour ses entraînements sur les courts de la commune de Plédran. Trois semaines auparavant, elle se trouvait à New-York pour un match d'exhibition contre Serena Williams.

Son grand défi aujourd'hui ? Redevenir une joueuse de tennis à part entière. Quel bonheur pour le club de tennis local d'avoir accueilli une telle championne qui a comblé de joie ses fans.



Un après-midi sécurité routière pour les seniors

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES



Dans le cadre des actions de prévention et de sécurité routière, la ville de Plédran, conjointement avec Mme Anne Leliard, les services de la DDTM 22 et de la Préfecture (pilote de l'opération), ont proposé aux adhérents du club Amitié et Loisirs un après-midi présentant en avant-première le résultat d'un travail, en collaboration avec un groupe de travail du club, sur l'élaboration d'un nouveau livret de prévention sur la sécurité routière à destination des seniors.

La gendarmerie de Quintin est intervenue sur une révision partielle du code de la route, et en particulier l'utilisation des carrefours à sens giratoire. Cette initiative sur la prévention routière qui concerne tous les âges, sera renouvelée prochainement.



Sécurité Routière : les seniors de la route

Le vernissage des huit panneaux ludiques de l'exposition « Les Seniors de la Route » a eu lieu le mardi 13 mars, en présence de Monsieur le Maire, de Madame Simmier, directrice de l'UDAF22, d'un représentant de la gendarmerie de Quintin, de la sécurité routière de la Préfecture, de quelques membres de la commission sécurité et d'élus.

Cette exposition a eu lieu pour une durée de trois semaines du 12 au 31 mars, à la médiathèque.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES



Vendredi 25 mai à 20h30

Durée : 1h30

Concert : The Eight Killers by Blues Brothers

Imaginez les 8 Killers (Chuck Berry, BB King, Vannellis...) interprétant "Everybody needs somebody", jouant Ray Charles, se battant avec des gangsters de Chicago. Une mise en scène énergique, des gags toutes les 30 minutes et les plus grands titres des Blues Brothers. Un show exceptionnel aux tons et aux couleurs de l'Amérique des années 1960-1970.

1^{ère} partie : Sunny Soul Gospel de l'Office Culturel de Tréguieux (O.C.T.) sous la direction de Cathy Le Goff.

Tarif B : 23€ / 21€ / 18€ / 6€

Distribution : Podium Live Music Productions

Steph Nizz: saxophone / Vince Ray: trompette / Luk Parton: trombone, piano / Mister No: guitariste / Adrian Ed: basse / Ian Masse: batteur / Stan Mac Loyd et Al Toubs: chant



médi@thèque



Samedi 10 mars

Plédran sort le grand jeu !

Le samedi 10 mars, l'équipe de la médiathèque s'associe à l'Espace Jeunes, l'association Aventures imaginaires et la société Nuts ! Publishing pour faire découvrir de nouveaux jeux.

L'après-midi, joueurs débutants ou passionnés, amateurs de parties animées sont venus nombreux et en famille, découvrir et expérimenter des jeux de société, des jeux de rôle, des jeux coopératifs... et un Escape game ! Un intervenant de Nuts ! Publishing a présenté des War games.

De 19h à 23h, les membres d'Aventures imaginaires ont animé plusieurs tables de jeux pour des joueurs plus aguerris.

Face au succès de cette journée, tous attendent de pouvoir à nouveau sortir le grand jeu !

Le public a aussi pu découvrir un jeu 100% plédranais intitulé « Le Trésor d'Uruk ». Ce dernier a été conçu et réalisé durant la semaine du 5 au 9 mars, dans le cadre du programme d'animations de l'Espace Jeunes : un groupe de 8 jeunes Plédranais a œuvré sous la direction du dessinateur Jean-Christophe Balan et avec le soutien de membres d'Aventures imaginaires.

Ce nouveau jeu de rôle sera disponible à l'Espace jeunes et nul doute qu'il fera l'objet de soirées animées et de joutes épiques au local, le vendredi soir !





2018, UN BUDGET MAÎTRISÉ

Lors du conseil municipal de mars, M. BABES, chef de service comptable de la Trésorerie de Saint-Brieuc Banlieue, a présenté les comptes de gestion en indiquant qu'ils étaient le parfait reflet des comptes administratifs de la commune et a confirmé que les finances de Plédran étaient saines. Notre capacité d'autofinancement nous permet de faire face aux remboursements des emprunts et de pouvoir en contracter de nouveaux.

Pour financer toutes nos dépenses, nous comptons sur nos recettes propres, les dotations de l'État et nous faisons appel à l'emprunt mais de façon raisonnée, tout en tenant compte de notre capacité à le rembourser.

Grâce à une gestion fine de chaque chapitre de dépenses d'investissement, nous maintiendrons notre effort en investissement afin de garantir aux Plédranaises et Plédranais un cadre de vie agréable. Cette analyse nous permet de poursuivre la feuille de route que nous vous

avons fixée en 2014 lors des élections municipales. Il est bon de rappeler que ce budget est une fois de plus réalisé sans augmentation des taux d'imposition communaux. Nous tenons nos engagements et préparons l'avenir de Plédran avec sérénité.

Les dépenses BP 2018 : 6 579 000€

Pour l'exercice à venir, nous prévoyons une hausse des charges à caractère général, malgré l'ensemble des efforts réalisés au cours des années passées par les différents services, il est difficile de contenir certaines charges, notamment la restauration scolaire où le nombre de repas servis ne cesse de croître et dépasse les 104 000 repas/an.

Pour les charges de personnel, nous prévoyons contenir les dépenses souvent dues au fait des arrêts heureux ou malheureux, nécessitant des remplacements qui coûtent très chers à la collectivité. En 2017, sans ces dépenses supplémentaires, le nouveau poste de policier municipal n'aurait pas eu de conséquences haussières sur cette ligne budgétaire.. Enfin nous prévoyons également une hausse des charges financières du fait du recours à l'emprunt au cours de l'exercice.

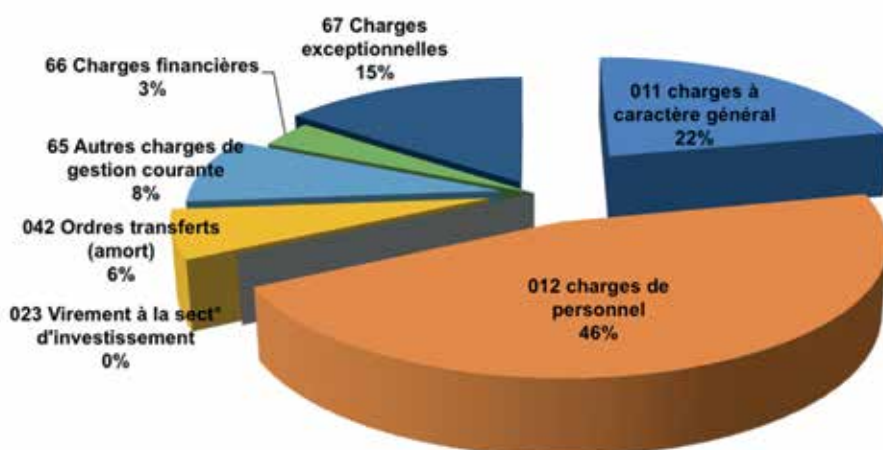
Les recettes BP 2018 : 6 579 000€ dont 700 000€ de report de l'excédent 2017.

Les recettes proviennent pour une majeure partie des impôts et taxes (44%) et des dotations et participations que sont les dotations forfaitaires, de solidarité rurale et de solidarité urbaine (32%). Par prudence, et n'ayant pas reçu les estimations 2018 lors de l'élaboration du budget, nous n'avons pas prévu de hausse des recettes et avons retenu les montants proches de celles réalisées en 2017.

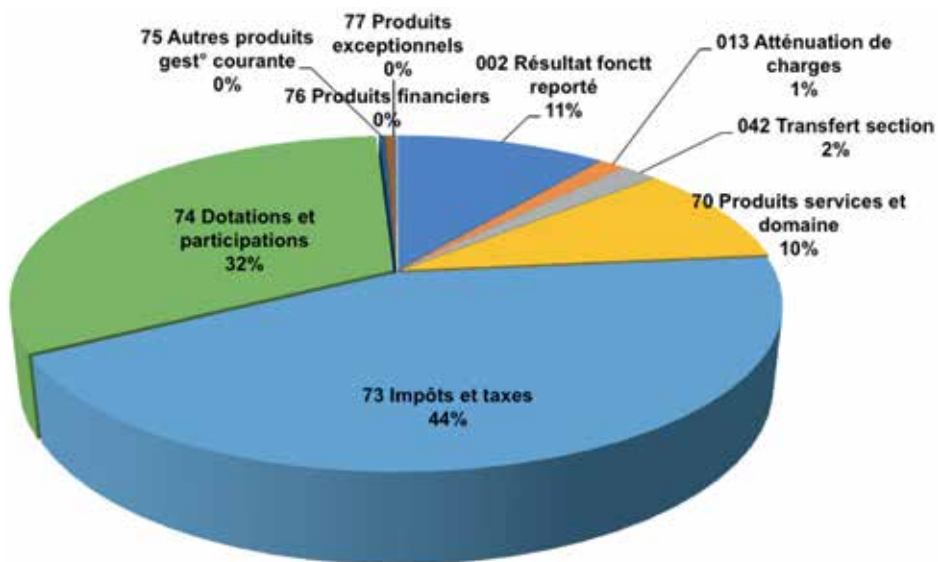
Compte tenu de l'exceptionnelle dynamique des produits périscolaires (restauration, garderie, centre de loisirs), nous prévoyons une hausse des produits des services et du domaine.

Le fonctionnement

DÉPENSES 2018



RECETTES 2018



L'investissement

Pour 2017 nous avons vu le démarrage de travaux de la maison des associations, la construction du PumpTrack, l'aménagement du plan d'eau.

2018 va être une année importante, puisqu'elle verra :

- ✓ la livraison de la **Maison des associations**,
- ✓ le début des travaux du **restaurant scolaire** et de l'**unité de production culinaire (UPC)**.
- ✓ la poursuivre les **travaux de voirie** avec une dotation de 537 200€.
- ✓ l'**aménagement du bois**, avec la réfection du parking et la pose de bornes interactives permettant à nos enfants de mieux connaître la faune et la flore du bois de Plédran.

Mais aussi, bien qu'il s'agisse d'un budget annexe :

- ✓ des travaux importants vont être réalisés à l'**EHPAD** afin d'améliorer le confort des résidents et réduire la facture énergétique de l'établissement.

Nous investirons également dans le secteur de la jeunesse puisque nous répondons favorablement à la sollicitation de l'inspecteur d'académie d'ouvrir une **classe orchestre** à l'école des Coteaux. Projet vertueux puisqu'il permet à la fois de per-

mettre à nos écoliers de cette école d'aborder l'apprentissage de la musique (instruments à corde) et de permettre à l'association musicale et ses professeurs de s'y investir pleinement.

Pour maîtriser nos dépenses, il est bon de rappeler que tout lancement de projets s'accompagne de recherche de subventions afin de limiter l'autofinancement et le recours à l'emprunt. Pour le **restaurant scolaire et l'UPC**, différents partenaires ont été sollicités, entre autre l'Etat et la Région.

Quant à la **Maison des associations**, nous devrions atteindre 56% de subventions, sous réserve de ne pas dépasser le coût des travaux initiaux.

Malgré tout, pour faire face aux investissements, nous prévoyons un recours à l'emprunt dès cette année afin de pouvoir bénéficier de taux avantageux.

Maison des associations



Bois de Plédran



Restaurant scolaire et UPC



Au CSP, 140 Jeunes fréquentent l'école de football

C'est un effectif total de 140 jeunes, dont 5 féminines, qui foule chaque semaine la pelouse du stade Horizon, avec au programme, une ou deux séances par semaine, dont chaque samedi, suivant l'âge et les catégories.

Pour les plus grands, des rencontres de championnat sont disputées chaque week-end, tandis que pour les plus petits, des échanges, sous forme de plateaux sont organisés à tour de rôle, avec les clubs voisins. Pas moins de 24 éducateurs au total, encadrent ces sections jeunes, sous la responsabilité d'Alexandre Arragon, éducateur diplômé. Retrouvez la liste des éducateurs par sections :



Débutants U6 : Jean-Claude Rouillé et Sébastien Carlo



U7 : Christophe Diougouan, Maxime Pasquier et Cédric Désanneaux



U8 : Thomas Blin, Anthony Rouxel et Youhenn Moriceau



U9 : Fred Mahé, Régis Briand et Mickaël Dagorn



U10-U11 (1) : Gaël Beillard et Guillaume Urvoy



U10-U11 (2) : Fabrice Collin et Jean-Baptiste Le Guen



U11 : Mickaël Salliou
et Erwann Corre



U13 : Kévin Morin
et Dominique Bochet



U15 : Kévin Helliet et
Dominique Forestier



U17 et U18 : Philippe Guinard, Jean-Charles Toquet, Arnaud Beauverger et Alexandre Arragon



U18B

Ecole du Créac'h : soirée jazz et vide-grenier

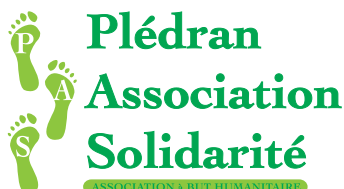
L'Association des Parents d'Elèves de l'école du Créac'h organisera le **vendredi 20 avril** une soirée jazz à la Clef des Arts à Trégueux. Ce spectacle de chant est organisé par M. Le Noane, directeur de l'école, accompagné de parents, d'élèves et de personnel scolaire. Un groupe de vocal jazz de Pordic les accompagnera. L'entrée est gratuite pour les moins de 12 ans et au-delà elle sera de 4€.

Renseignements et réservation au :
06 61 96 32 27 / 06 79 63 48 14

Le **dimanche 29 avril**, l'école du Créac'h organisera son vide-grenier annuel sur le site de l'école. Pour précision :

- 3€ le mètre linéaire en extérieur ;
 - 4€ le mètre linéaire sous le préau (places limitées).
- Table non fournie. Petite restauration sur place.
Entrée gratuite aux visiteurs de 9h à 17h.

Renseignements et réservation au :
06 61 96 32 27 ou 06 79 63 48 14.



200 convives rassemblés

Dimanche midi 18 février, avait lieu le repas annuel de solidarité organisé par Plédran Association Solidarité, dans le hall d'accueil de la salle Horizon, et qui a rassemblé 200 participants. Au menu, coquille de poisson, joue de porc et son gratin, tartelette, qui a été servi par une trentaine de bénévoles de l'association.

« Les bénéfices de ce repas très convivial serviront au fonctionnement de notre association », souligne le président, Gérard Rault, « mais également à des actions ponctuelles que nous organisons tout au long de l'année ».



Moules-frites pour les mini-navigateurs

Le 16 juin 2018 à Plédran – la salle des Coteaux

Repas MOULES-FRITES

Suivi d'une animation musicale.

A partir de 19h

Cartes-Repas en vente au restaurant

« Le Bon Plaisir » à Plédran ou au 06.86.98.40.35

Tarifs : Adulte : 10€ / Enfant de 6 à 12 ans : 5€

(Gratuit enfant – de 6 ans)

Evènement organisé par l'Association « Les Mini-Navigateurs »

Club Amitiés et Loisirs Agenda du mois de mai

Samedi 5 mai : Permanence de 10h à 12h salle Angela Duval, inscription pour la journée Amitié du 22 mai (dernier délai) et pour le concours départemental de boules du vendredi 1^{er} juin à Ploeuc (dernier délai).

Dimanche 13 mai : Départ du voyage en Aveyron du 13 au 20 mai.

Mardi 15 mai : Après-midi loisirs, jeux de société, danse, salle des Coteaux.

Mardi 22 mai : Journée amitié, salle des Coteaux.

Mardi 29 mai : Jeux de société, salle Louis Guilloux.

Copies pour les associations

Désormais, les copies pour les associations seront réalisées en mairie, sur demande et uniquement le samedi matin.

Horaires d'ouverture

- ✓ **Horizon :** les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 ; le mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.
- ✓ **Service Urbanisme :** uniquement le matin.
- ✓ **CCAS :** les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h. Permanence de Mme le Moual les mercredis après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement. Tél : 02 96 64 34 22.

Le mot de la Majorité

L'arrivée du printemps

Même si cette année le soleil se fait prier, c'est pour la nature le temps du renouveau et pour nous tous l'occasion de renouer avec elle en nous promenant dans nos bois et nos campagnes. Et justement, si en novembre dernier, nous évoquions les travaux du bois, nous nous permettons d'y revenir, puisqu'un certain nombre des réalisations annoncées sont à présent effectives. Nous pouvons donc tous désormais nous promener dans les allées régulières et aplanies du bois. Nous insistons sur le mot « TOUS », puisque ces chemins sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, conformément à notre cahier des charges. Des attractions destinées aux familles ont également été installées parmi lesquelles une double tyrolienne qui devrait faire la joie des enfants et des parents au cours de leurs promenades. Des bancs, assemblés par nos services techniques, seront

installés tout au long des chemins afin de permettre une pause à ceux qui le souhaitent.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la traditionnelle chasse aux œufs n'a pas encore eu lieu, nous souhaitons ardemment qu'elle soit encore un succès et que les participants auront pu apprécier les nouveaux aménagements. Certes, tout n'est pas encore terminé, il reste à refaire le parking et organiser le stationnement en y réservant quelques places aux handicapés. Vos promenades pourront aussi avoir une vertu pédagogique puisque des bornes interactives seront posées et vous permettront de tout savoir sur la faune et la flore du bois de Plédran. Ces travaux commenceront bientôt et nous pourrions envisager une inauguration à la fin de l'été.

Si les travaux du bois sont faits en partenariat avec l'agglomération, il est un autre lieu vert de notre commune, le camp de Péran, dont nous partageons

la propriété avec le département. Nous l'avions déjà annoncé, mais notre intention est de rendre ce lieu attractif aux promeneurs. Quelques travaux sont donc prévus en partenariat avec le Conseil départemental. Ils consistent à nettoyer les chemins et travailler sur la signalétique. Une partie du nettoyage a d'ores et déjà été réalisée et il est possible maintenant de s'y promener. Espérons que ce lieu historique, qui remonte à l'invasion viking, puisse à nouveau faire la joie des amoureux de la nature et de l'histoire, une autre forme d'invasion sympathique en quelque sorte.

Pour terminer sur ce volet « nature » de notre action, le parcours de la coulée verte maintenant bouclé sera bientôt fléché avec une signalétique spécifique. Notre équipe vous souhaite un excellent printemps et que l'hiver et les nuages laissent enfin place au soleil que la nature et nous même attendons avec impatience.

Le mot de la Minorité

Les commissions et leur fonctionnement

Dans les semaines qui suivent l'installation des conseils municipaux, des commissions sont créées. Reste à les faire vivre. Cela demande de l'investissement et du temps de la part de l'adjoint responsable et de leurs membres. En tant que Minorité, nous vous assurons que nous y prenons part ainsi qu'à toutes les instances où nous sommes conviés.

Pour rappel, les commissions sont mises en place pour favoriser les échanges entre les nouveaux élus des différentes sensibilités et la population. Elles sont sources de propositions et de réflexions sur les projets et actions communales. Elles relèvent de l'initiative du maire et sont constituées d'élus et de non élus. Ces derniers sont sollicités pour leur investissement associatif, leurs compétences professionnelles dans les

domaines concernés par les commissions, leur bonne volonté et leur participation...

En 2014, la Minorité s'était sentie déçue par le peu de places qui lui était accordé puisque certaines personnes avaient vu leur candidature refusée. Puis au fil des mois, des années, et quelques disconvenues dans leur fonctionnement, Monsieur Le Maire promettait un « remaniement » que nous attendons toujours. Lors du dernier conseil, 20 février, à l'installation de Marie Ange Bourseul, à qui nous souhaitons la bienvenue, il en a encore été question. Mais ce ne sera pas encore pour ce mois-ci puisque ce n'est pas à l'ordre du jour du 27 mars. Bien entendu, c'est le conseil du budget mais cela n'empêche pas de prendre des dispositions pour améliorer le fonctionnement démocratique.

Il y a aussi les comités de pilotage qui sont des instances évidemment complémentaires aux commissions mais qui ne

traitent, eux, que d'un projet et non des affaires courantes de la commune.

Par ailleurs il existe une grande désaffection des commissions plédranaïses car les présents sont de moins en moins nombreux y compris dans les rangs de la Majorité. Il nous arrive même de faire jeu égal !

Alors plusieurs questions se posent : Pourquoi cette désaffection ? Y aurait-il un défaut d'animation ? Comme elles sont peu réunies, leur intérêt serait-il décroissant ? Qu'est ce qui explique que la refonte des commissions soit toujours repoussée ? A noter que l'investissement des responsables des commissions ne semble pas identique au moins dans sa partie visible !

Au final, ce qui nous importe, c'est qu'elles soient effectivement revues et pour un meilleur exercice démocratique, c'est qu'elles soient fonctionnelles et efficaces.

■ ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE

Sur les bords du lac

Tous les élèves de CP et de CE1 ont eu le privilège de partir trois jours en voyage à Guerlédan afin de pratiquer différentes activités sportives et de découvrir le patrimoine local. Un moment très attendu par les enfants et leurs parents.

Tous les enfants ont pu s'initier au tir à l'arc, à la course d'orientation, pratiquer la randonnée sur les chemins bordant le lac, le canal de Nantes à Brest et ainsi découvrir le barrage hydroélectrique de Guerlédan. Les enfants ont visité l'Abbaye de Bon Repos et découvert la vie des moines de l'époque. Ils ont participé à une chasse au trésor grande nature dans l'Abbaye. Le temps d'une demi-journée, les élèves ont navigué sur le lac, découvert une ardoisière et passé une écluse. Tous ont aussi eu l'occasion de se rendre au Musée de l'électricité de Saint-Aignan où ils ont pu se rendre compte de l'évolution de différents objets de notre quotidien depuis l'utilisation de l'électricité. Un saut dans le passé qui a passionné les enfants. Le voyage fut aussi l'occasion de passer trois jours en collectivité, de partager tous les repas ensemble, de dormir en chambre à plusieurs, de quitter la maison et ses habitudes. Cette expérience s'est déroulée dans d'excellentes conditions (même la météo était de notre côté !) sur la base départementale de Guerlédan, dont les animateurs ont déployé toutes leurs compétences pour permettre aux enfants de passer des moments inoubliables dans une ambiance décontractée tout en étant structurée.



Entrée à l'école : anticiper pour mieux la préparer

Très souvent nous sommes contactés par des familles qui ne savent pas exactement quand commencer à s'intéresser à la scolarisation de leur enfant. Le plus tôt est le mieux afin d'anticiper ce qui est une étape dans la vie de l'enfant mais aussi de sa famille. Si votre enfant est né en 2016 vous êtes peut-être déjà dans la réflexion quant au choix de l'école qu'il fréquentera à la rentrée 2018 ou en cours d'année 2018-2019.

Mme Le Guern Chef d'établissement vous propose de vous rencontrer sur rendez-vous afin de vous présenter l'école, son projet éducatif et pédagogique et vous faire visiter les locaux. N'hésitez pas à venir vous renseigner...

Vous pouvez prendre rendez-vous de préférence par téléphone le vendredi (journée de présence au bureau) ou par mail ogec.saintmaurice@orange.fr

■ GROUPE SCOLAIRE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

Un mois de février riche en animations à l'école maternelle

Nous avons tout d'abord reçu dans nos six classes, Céline Lamour-Crochet, auteure-illustratrice d'albums pour enfants. Elle a présenté son travail, en réalisant devant les élèves des calligrammes. Elle a ensuite expliqué comment elle forme ses dessins avec des lettres stylisées, avant d'entrer dans les détails des différentes étapes de fabrication d'un livre. A partir d'un livre blanc, elle invente une histoire et réalise des calligrammes. A l'aide de gabarits les enfants ont tracé des lettres qu'ils ont ensuite découpées, pour faire des magnifiques chats multicolores.

Animation sur les éléments

Avant les vacances, nous avons accueilli Bruno Marec qui nous a proposé une animation sur les éléments : air, eau, terre et feu. Assisté par des enfants qui ont bien voulu se déguiser et participer aux démonstrations, l'animateur a fait découvrir aux élèves les principales caractéristiques de ces éléments essentiels de la vie terrestre.

Ateliers jeux

Dans la classe de Sylvie, les élèves de grande section se sont investis, dans des ateliers jeux, bien aidés en cela par des élèves de CM2, de la classe de Monsieur Pesta, qui ont partagé un peu de leur temps avec le groupe classe. Ces échanges ludiques ont procuré beaucoup de satisfaction aux plus jeunes comme aux aînés. Ils sont tous prêts à réitérer l'expérience.



Les jeunes créateurs appliqués sous la direction de Céline Lamour-Crochet.



CM2 et GS satisfaits de cette collaboration ludique.

Portes ouvertes à l'école maternelle

Le samedi 2 juin, de 9h30 à 12h30, la maternelle du groupe scolaire Maurice-et-Maria-Letonturier ouvrira ses portes. Cette matinée a pour but de faire connaître, aux nouveaux et futurs parents, les locaux et le fonctionnement de l'école, par le biais de visites des classes, d'expositions de photos et de films. Ce sera aussi l'occasion de discuter avec l'équipe éducative des divers projets pédagogiques.

Initiation au tennis

Les élèves des classes de CE1, CE2/CM1 et de CM1 de l'école Letonturier ont participé à 6 séances d'initiation au tennis, encadrées par Dominique Colson, entraîneur, au club de tennis de Plédran. Au cours de chaque séance, composée de 2 ou 3 ateliers, les enfants se sont entraînés en utilisant des grosses balles blanches lestées adaptées aux situations d'apprentissage, à renvoyer la balle et à apprendre différentes stratégies de placements sur le terrain mais aussi à utiliser le coup droit et le revers... Des séances qui ont beaucoup plu aux élèves toujours motivés pour participer aux différentes activités initiées par Dominique. Les enseignantes ont aussi apprécié la qualité du travail proposé par l'entraîneur. Cette activité a été entièrement financée par l'Amicale Laïque, soit un total de 1020€.



Inscriptions

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2018, la directrice de l'école, Madame Le Guet, demande aux parents qui souhaitent scolariser leurs enfants en maternelle au cours de l'année scolaire 2018 / 2019, de prendre contact avec l'école dès que possible. Tel : 02.96.42.26.33.

Tous les enfants nés en 2016 peuvent être inscrits pour la rentrée prochaine.

Laurent Rousseau en spectacle ... avec les élèves de Maurice-et- Maria-Letonturier et des Coteaux

C'est à la suite de deux journées de travail intensif avec Laurent Rousseau de la compagnie LUNA (la Ligue des Utopistes Non Alignés) que les élèves des classes de CM1 et CM2 ont assuré la première partie du spectacle de l'artiste intitulé « Machines improbables à rentabilité limitée ».

Pendant deux jours, Laurent Rousseau a accueilli les élèves de trois classes des écoles publiques de Plédran à la salle Horizon. L'objectif : préparer la première partie de son spectacle. Ces ateliers mêlaient percussions corporelles, soundpainting (création artistique dirigée à partir de gestes), théâtre et construction d'instruments à partir d'objets de récupération.

La restitution de ce travail a eu lieu le vendredi soir devant les parents venus nombreux assister à la représentation en première partie du spectacle de Laurent Rousseau qui a présenté ses machines improbables à un public conquis. La soirée s'est terminée par la remise de prix pour la création de machines improbables dessinées par les élèves en partenariat avec la médiathèque de Plédran.

Les enseignants et les élèves tiennent à remercier la mairie qui a financé ce projet.



■ petites annonces

IMMOBILIER

■ Proximité du centre bourg : à louer maison de plain-pied comprenant cuisine et séjour, 3 chambres. Salle de bain (douche) et toilettes. Grenier, hangar, cour, jardin et coin pelouse, petite terrasse. Chauffage fuel. Loyer 550 euros. Disponible à partir de début mai. Renseignements au **06.02.28.37.71** ou **06.51.22.64.74**.

LE MARCHÉ du samedi matin

Plédran accueille chaque samedi un marché hebdomadaire place de la Mairie. Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.



Votre agenda

Avril

- Du 19 au 20 : Spectacle scolaire maternelle - Horizon
- Le 24 : Goûter - Association Amitié et Loisirs - Louis Guilloux

Mai

- Le 1^{er} : Bal - FNACA - Salle des Coteaux
- Le 8 : Repas - CCAS - Horizon
Commémoration du 8 Mai 1945

- Le 15 : Goûter - Association Amitié et Loisirs - Salle des Coteaux
- Le 21 : Concours de Boules - FNACA au bois
- Le 22 : Journée Amitié - Association Amitié et Loisirs - Salle des Coteaux
- Le 25 : The Eight Killers by Blues Brothers - Horizon
- Le 26 : DON DU SANG - Horizon
- Le 26 : Théâtre - Pledr'en Scène - Horizon
- Le 29 : Goûter - Association Amitié et Loisirs - Louis Guilloux

CARNAVAL 2018 : une 3^e édition réussie

Le dimanche 18 mars dernier, les carnavaliers ont déambulé dans les rues de Plédran et ont ravi le public venu en nombre, massé tout le long du parcours. Toutes nos félicitations à l'ensemble des participants qui ont accepté d'animer le centre-ville l'espace d'un après-midi au rythme de la fanfare Les Trognos Coulos. Convivialité intergénérationnelle colorée et partagée.



Prochaine édition en 2020 !